

Accompagnement Mobilité



1 groupe par mois



3 mois maximum



Caluire, Givors, Lyon 9,
Vénissieux et Tarare

Objectifs

Accompagner les demandeur·euse·s d'emploi vers une mobilité géographique plus autonome en fonction de leur projet professionnel dans le but d'élargir le périmètre de leurs recherches, augmenter les opportunités de recrutements ou de formation.

Cette prestation permet de détecter, qualifier et lever les freins à la mobilité des demandeur·euse·s d'emploi et mobiliser les dispositifs déjà existants.

- Faire évoluer les représentations de la mobilité géographique des demandeur·euse·s d'emploi
- Comprendre la nécessité d'être mobile pour accéder ou retrouver un emploi
- Mobiliser les solutions locales, matérielles et/ou financières pour accroître la mobilité des demandeur·euse·s d'emploi
- Élargir concrètement le périmètre de recherche en fonction de l'objectif d'emploi des demandeur·euse·s d'emploi

Contenu

Le·a demandeur·euse d'emploi commence avec le·la conseiller·ère emploi par un bilan de diagnostic approfondi concernant ses freins à la mobilité (1h30). Suite à ce bilan, le·la conseiller·ère lui propose un parcours d'accompagnement autour d'animations d'ateliers collectifs et d'un suivi individualisé afin de développer sa mobilité pour améliorer ses recherches d'emploi.

Suite au bilan approfondi de mobilité, le·la conseiller·ère emploi propose au·à la demandeur·euse d'emploi de suivre certains ateliers spécifiques. Chaque atelier dure 3 heures. 8 ateliers thématiques possibles :

- Atelier 1 – Se diriger en ville
- Atelier 2 – Les outils numériques liés à la mobilité
- Atelier 3 – Prérequis permis
- Atelier 4 – C'est quoi la mobilité
- Atelier 5 – Pratique le vélo
- Atelier 6 – Les aides à la mobilité
- Atelier 7 – Adapter sa mobilité à son projet professionnel
- Atelier 8 – Rallye mobilité

À la suite des ateliers, un entretien de fin de parcours est réalisé (1h30). Ce bilan permet de faire le point sur l'ensemble des actions constitutives du parcours du bénéficiaire et les solutions de mobilité qui ont été apportés. A l'issue du bilan, un exemplaire est remis au bénéficiaire. Le livre complet est transmis au·à la conseiller·ère référent·e Pôle Emploi par le·la prestataire via le portail dédié.

Besoin de renseignement
sur cet accompagnement ?
Contactez-nous !

Thierry CHAUME

Coordinateur du projet

t.chaume@nepsod.com 07 88 76 10 86

Maria VELARDE

Référente Handicap et Social

m.velarde@nepsod.com 07 66 19 52 34

www.nepsod.com





Les + de la prestation

Ce programme permet de faire prendre conscience au demandeur·euse d'emploi que la mobilité est un facteur clé dans ses recherches d'emploi et de lui apporter des solutions concrètes afin qu'il·elle puisse élargir ses zones de recherches.

Public Visé

Cette prestation est destinée à un public inscrit à Pôle Emploi :

- Déclarant rencontrer des difficultés dans leur pratique de mobilité
- Limitant leur zone de recherche à un périmètre trop restreint et inadapté à son projet professionnel
- Souhaitant mobiliser une aide au permis B proposée par Pôle Emploi et pour lequel son·sa conseiller·ère estime nécessaire un accompagnement avant de réaliser cette démarche

Coût pédagogique de la prestation

37,5€ / heure – Coût du parcours 450€ - Le prix de la prestation est donné à titre indicatif – Prestation financée par Pôle Emploi.

Pré requis

- Être inscrit à Pôle emploi
- Rencontrer des difficultés dans la pratique de mobilité

Durée moyenne d'accès à la formation

De 7 jours à 3 mois.

Modalités de sélection

Prescription du·de la conseiller·ère Pôle Emploi, en accord avec le·a demandeur·euse d'emploi.

Nos résultats globaux Nepsod

- **Taux de satisfaction** : 94% en 2022
- **Taux de réussite aux examens** : 83 % en 2022



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Les moyens pédagogiques

Des modalités de suivi adaptées, du distanciel, des contacts selon les besoins.

Référent de la formation

Thierry CHAUME

Coordinateur du projet
t.chaume@nepsod.com
07 88 76 10 86

Les méthodes utilisées durant votre parcours

- Evaluation de mobilité en début de parcours
- Ateliers / dispositifs adaptés aux freins relevés : cognitifs, psycho-sociaux ou financiers. Ils peuvent être cumulables
- Entretiens individuels en cours de parcours
- Entretien de fin de parcours
- Entretien de suivi avec conseiller·ère Pôle Emploi

Équipe pédagogique

Un·une animateur·trice et coordinateur·trice disposant d'une certification et d'une expérience professionnelle significatives dans le domaine et en lien avec les objectifs pédagogiques ciblés.

Formation en **cotraitance** avec l'IFPA sur les sites de Meyzieu, Villefranche-sur-Saône, Lyon 2ème.